

Doctorat en neurosciences

FACULTÉ DE MÉDECINE DÉPARTEMENT DE NEUROSCIENCES

Sommaire et particularités

NUMÉRO 3-530-1-1


CYCLE Cycles supérieurs

TITRE OFFICIEL Doctorat en neurosciences (Ph. D.)

TYPE Philosophiae Doctor (Ph. D.)

CRÉDITS 90 crédits

MODALITÉ Avec mémoire ou thèse

 Admission à l'automne, l'hiver et l'été

 Cours de jour

 Offert au campus de Montréal

 Temps plein

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Technicienne en gestion de dossiers étudiants 514 343-6043

etudes-superieures@neurosc.umontreal.ca

Objectifs

Ce programme vise l'acquisition de connaissances approfondies et la réalisation d'un travail de recherche original dans l'un ou l'autre des champs d'études scientifiques du système nerveux. Il prépare essentiellement à la carrière de chercheur, d'enseignant et de praticien dans les domaines suivants : neurobiologie cellulaire et moléculaire, neuroanatomie, neurochimie, neurophysiologie, neuropharmacologie, neuroendocrinologie et neuropsychologie.

Règlements

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible au doctorat en neurosciences, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'une maîtrise en neurosciences ou d'un diplôme équivalent dans la discipline appropriée
- avoir obtenu, au 2^e cycle, une moyenne d'au moins 3,3 sur 4,3 ou l'équivalent
- faire preuve d'une bonne connaissance des langues française et anglaise

Au moment de son inscription au programme, l'étudiant n'ayant pas fait ses études antérieures en français devra faire la preuve, par une certification reconnue par l'Université de Montréal, de compétences en français - le niveau minimum requis est le niveau A1 de la grille établie par le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). Dans le cas où cette preuve n'est pas fournie, l'étudiant devra réussir un cours de français langue seconde de 3 crédits de niveau équivalent (A1) offert à l'Université de Montréal.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche (remplir le formulaire à cet effet : sous la rubrique Formulaires d'admission, sélectionner Engagement)
- Plan de financement des études ou profil financier (remplir le formulaire à cet effet : sous la rubrique Formulaires

d'admission, sélectionner Entente de rémunération)

- Deux lettres de recommandation
- plan global d'études (remplir le formulaire à cet effet : sous la rubrique Formulaires d'admission, sélectionner Plan global d'études)
- Enregistrement du sujet de recherche (remplir le formulaire à cet effet : sous la rubrique Formulaires d'admission, sélectionner Enregistrement du sujet de recherche (ESP))

2. Programme

Le programme de doctorat comporte 90 crédits dont 84 sont attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse et 6 à des cours. Des cours peuvent être imposés à un candidat dont la préparation est jugée insuffisante, ils s'ajoutent alors au programme régulier.

3. Passage accéléré de la maîtrise au doctorat

Un étudiant à la maîtrise en neurosciences qui a un très bon dossier scolaire (moyenne cumulative minimale de 3,6), qui a réalisé une avancée significative dans son projet de recherche, et qui a complété 3 trimestres de scolarité à plein temps, peut être admis au doctorat sans avoir déposé le mémoire de maîtrise. Consulter les conditions détaillées et prendre connaissance des documents requis pour l'étude du dossier à l'adresse suivante : <http://neurosciences.umontreal.ca/ressources/formulaires-utiles/>

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023

Hiver

- **Hiver 2023:** Du 1^{er} août 2021 au 1^{er} septembre 2022
- **Hiver 2024:** Du 1^{er} juin 2023 au 1^{er} septembre 2023

Été

- **Été 2023:** Du 15 août 2022 au 1^{er} février 2023
- **Été 2024:** Du 15 août 2023 au 1^{er} février 2024

Structure du programme (3-530-1-1)

Version 01 (E20)

Le doctorat comporte 90 crédits. Il est offert selon un cheminement Général (segment 69) ou avec l'option Neuropsychologie (segment 70).

Le doctorat peut aussi comporter d'autres cours selon les besoins du candidat.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 69 PROPRE AU CHEMINEMENT GÉNÉRAL

Les crédits du cheminement Général sont répartis de la façon suivante : 84 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse, 3 à 6 crédits à option et, au maximum, 3 crédits au choix.

Bloc 69A

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
NSC 6081	Aux frontières des neurosciences des systèmes	3.0J	NSC 6091	Impact clinique des neurosciences	3.0S
NSC 6082	Mécanismes des neuropathologies	3.0J	NSC 6091A	Impact clinique des neurosciences	1.0
NSC 6083	Neurophysiologie cellulaire et moléculaire	3.0J	NSC 6091B	Impact clinique des neurosciences	1.0
NSC 6084	Neurosciences computationnelles	3.0J S	NSC 6091C	Impact clinique des neurosciences	1.0
NSC 6085	Sujet spécial en neurosciences	3.0	NSC 6092	Neuro-omique : concepts et visualisation	3.0J

Bloc 69B

Choix - Maximum 3 crédits.

Bloc 69C

Obligatoire - 84 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR. H.
NSC 7000	Examen général de doctorat	0.0	NSC 7020	Séminaire projet doctorat	0.0
NSC 7010	Introduction de thèse	0.0	NSC 7904	Thèse	84.0

SEGMENT 70 PROPRE À L'OPTION NEUROPSYCHOLOGIE

Les crédits du cheminement Neuropsychologie sont répartis de la façon suivante : 90 crédits obligatoires, dont 78 crédits attribués à la recherche et à la rédaction d'une thèse.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
LNG 6030	Pathologie du langage	3.0J	PSY 6022	Méthodes en neuroscience cognitive et neuropsychologie	3.0J
NSC 6051	Neurosciences des systèmes	3.0J	PSY 7425	Syndromes neuropsychologiques de l'adulte	3.0J

Bloc 70B

Obligatoire - 78 crédits.

COURS	TITRE	CR. H.
NSC 7000	Examen général de doctorat	0.0
NSC 7905	Thèse	78.0

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Optométrie - Sciences de la vision	Doctorat	90 crédits	3-656-1-0	Jour
Optométrie - Sciences de la vision	Maîtrise	45 crédits	2-656-1-0	Jour
Psychologie	Doctorat	90 crédits	3-220-1-0	Jour
Sciences biomédicales	Doctorat	90 crédits	3-484-1-0	Jour
Sciences de l'information (archivistique et bibliothéconomie)	Doctorat	90 crédits	3-055-1-0	Jour

Répertoire des thèses et mémoires

Actualités sur la recherche